



Prévention des Risques PsychoSociaux (RPS) et le développement de votre Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT)

- ◆ **Contexte :** Les RPS sont des risques pour la santé mentale, physique et sociale créés par les conditions d'emploi et les facteurs organisationnels et relationnels d'interférer possiblement avec le fonctionnement mental. Prévenir les RPS bénéficie aux salariés comme à l'entreprise. La CARSAT relève que pour 1 euro investi dans la prévention, l'entreprise obtient en retour 2.2 euros. Le coût des formations, la perte de temps de production et les modifications organisationnelles est compensé par la diminution de l'absentéisme, du coût direct des AT/MP, de l'amélioration de la productivité et de la qualité.

- ◆ **Prérequis :**

» Aucuns

- ◆ **Objectifs :**

- » Comprendre les RPS et connaître les effets sur la santé.
- » Savoir repérer les facteurs de risque et les objectiver.
- » Maîtriser la QVCT et développer l'amélioration continue dans l'entreprise.

- ◆ **Contenu pédagogique :**

- » **Comprendre le fonctionnement des risques psychosociaux et leurs répercussions sur la santé**

- Définitions, obligations réglementaires, chiffres
- Violences internes et externes
- Processus réactionnels
- Dommages sur la santé

- » **Prévenir les RPS**

- Repérer les facteurs de risques : spécificités, facteurs de Gollac, fait/jugement/ressenti
- Objectiver les facteurs : fonctionnement

- » **Prendre soin de soi et se protéger au quotidien**

- Bien être et bonheur au travail
- Techniques pour prendre soin de soi

- » **Lutter contre les RPS en développant la Qualité du Vie et des Conditions de Travail (QVCT)**

- Les responsabilités des RPS
- Développer l'amélioration continue en entreprise
- Maîtriser les méthodes de Co-développement

- ◆ **Attestation de suivi de formation**

- ◆ **Moyen d'encadrement**

» Ingénieur en biotechnologies.

- ◆ **Méthodes mobilisées**

- » Support informatique et dossier papier (mémo).
- » Participation par exercices, cartes mentales, brainstorming

- ◆ **Modalités de suivi et d'évaluation**

- » Suivi : Feuille d'émargement par demi-journée.
- » Attestation de suivi

Public Concerné

Tout salariés

Durée

14h (2 jours).
Horaires de l'entreprise.

Lieu

Intra-entreprise.

Accessibilité

Évaluée par l'entreprise accueillante en support avec le formateur.

Délais d'accès

Déterminé avec le client.

Frais d'inscription (indicatif)

Sur devis
2 à 10 stagiaires.

Contact :

- ◆ Téléphone : 06-65-29-18-44
- ◆ Mail : contact@laures-formation.com
- ◆ Site : www.laures-formation.com